La partie française indique qu'elle accorde également une très grande importance à ce secteur de création. Toutefois, en raison des restructurations en cours, elle fait part de sa préférence pour des interventions incitant davantage les professionnels à s'entendre entre eux. La partie française souhaiterait d'ailleurs connaître le nom des organismes canadiens qui pourraient être les interlocuteurs des professionnels français.

Les deux parties se communiqueront mutuellement le nom des organismes et institutions responsables. Elles conviennent dans un premier temps d'inviter les professionnels des deux pays à explorer les possibilités de coopération dans ce domaine, tout en poursuivant le dialogue entre elles.

e) TV5

La partie canadienne fait part de son intérêt pour une participation au programme TV5. Elle précise qu'elle accueillera le Secrétaire Général de Satellimages dès qu'il le souhaitera et qu'enfin elle émet le voeu que cette coopération puisse se faire à la satisfaction de tous les intervenants.

La partie française confirme que M. Rouilly est prêt à se rendre au Canada dans les meilleurs délais (courant novembre). Elle partage pleinement le souci de la partie canadienne de voir l'opération se réaliser à la satisfaction de toutes les parties intéressées.

f) Création d'une nouvelle chaîne canadienne de langue française diffusée par satellite.

La partie française demande à la partie canadienne si elle est en mesure de lui fournir des informations sur

1

12

a o á